



**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**  
**29 JUILLET 2024 à 18 h 30**

- 1. OUVERTURE**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 juillet 2024
- 2. ADMINISTRATION**
  - 2.1 Autorisation de signature – Renouvellement de bail – bibliothèque municipale
  - 2.2 Abandon d'un avis de réserve – Lot 3 890 196
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**

Aucun point
- 4. RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point
- 5. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
  - 6.1 Modification à la résolution 2024-299 – Appropriation – réserve Fonds Climatique – chemin du Mont-Gabriel et autres
  - 6.2 Modification à la résolution 2024-300 – Octroi de contrat – Services professionnels – chemin du Mont-Gabriel
  - 6.3 Modification à la résolution 2024-301 – Octroi de contrat – Travaux – chemin du Mont-Gabriel
- 7. URBANISME**
  - 7.1 Adoption – Autorisation d'un projet d'habitation sur une partie du lot 3 888 435 (166-180, rue Lesage) en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* – Viv'en Logis
- 8. LOISIRS**

Aucun point
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**

Aucun point
- 11. RÉGLEMENTS**

Aucun point
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Aucun point
- 13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

**Règlement 1265, art.22**

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

  - Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
  - S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
  - Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
  - Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des Services juridiques